

ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 29 : Sécurité de l'aviation — Surveillance et analyse**Point 30 : Sécurité de l'aviation — Soutien à la mise en œuvre****FACILITER LE PARTAGE ET L'ANALYSE DES DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ**

(Note présentée par Singapour)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les initiatives pour continuer d'améliorer la sécurité de l'aviation vont dépendre davantage encore de l'analyse des données, dont les données opérationnelles comme les données sur le contrôle de la circulation aérienne et sur les vols. Actuellement, les États, régulateurs, compagnies aériennes, fournisseurs de services de navigation aérienne et organismes de l'aviation recueillent des données en fonction de leurs zones spécifiques. Si les données de ces diverses sources pouvaient être intégrées et analysées à un niveau plus large, cela révélerait éventuellement des faiblesses ou des risques en matière de sécurité, qui ne seraient pas détectés autrement. Plusieurs États et régions ont déjà des systèmes de partage et d'analyse des données sur la sécurité, ou envisagent d'en avoir. Les avantages du partage et de l'analyse de ce genre de données sont évidents. La présente note vise à encourager l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et systèmes de partage et d'analyse des données au niveau régional afin que les données et l'analyse régionales soient partagées à l'échelle internationale.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- à encourager les groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG) à élaborer et mettre en place des programmes et systèmes régionaux de partage et d'analyse des données ;
- à demander au Conseil d'élaborer un cadre qui facilite le partage et l'analyse des données sur la sécurité par le biais et au sein des systèmes régionaux, et prévoie la protection appropriée des renseignements sur la sécurité.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique sur la Sûreté
<i>Incidences financières :</i>	Si les mesures proposées sont entreprises, les RASG auront besoin d'un budget et de ressources pour les élaborer et mettre en œuvre, dans le cadre du budget de l'OACI et des contributions volontaires.
<i>Références :</i>	Doc 10004, <i>Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde</i>

INTRODUCTION

1.1 Les initiatives pour continuer d'améliorer la sécurité de l'aviation vont dépendre davantage encore de l'analyse des données. Si les données générales sur la sécurité et les données opérationnelles, comme les données sur le contrôle de la circulation aérienne et sur les vols, pouvaient être intégrées et analysées à un niveau plus large, cela révélerait éventuellement des faiblesses ou des risques en matière de sécurité, qui ne seraient pas détectés autrement. L'exploitation ou l'analyse des « données importantes » offre à la communauté de l'aviation beaucoup de possibilités pour améliorer la sécurité de l'aviation. La présente note vise à encourager l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et systèmes de partage et d'analyse des données au niveau régional afin que les données et l'analyse régionales soient partagées à l'échelle internationale.

2. ANALYSE

2.1 Dans le cadre de la gestion de la sécurité, les États, régulateurs, compagnies aériennes, fournisseurs de services de navigation aérienne et organismes de l'aviation recueillent des données en fonction de leurs zones spécifiques. Les données générales sur la sécurité comprennent les statistiques des événements liés à la sécurité (comme les incursions sur piste et les sorties de piste, la perte de séparation, etc.) et les rapports d'enquête sur les accidents et incidents. Il y a également les données opérationnelles provenant des systèmes aéroportuaires, météorologiques, de contrôle de la circulation aérienne et des aéronefs. L'analyse intégrée des données générales sur la sécurité et des données opérationnelles a le potentiel pour améliorer grandement la gestion de la sécurité.

2.2 Encore faut-il mettre pleinement en œuvre ce potentiel. Chaque entité ayant généralement accès uniquement à ses propres renseignements sur la sécurité, elle peut ne pas être en mesure de vérifier l'ensemble du contexte des événements liés à la sécurité ou des questions de sécurité. Il existe des faiblesses en matière de sécurité qui ne deviendront apparentes qu'après que les données provenant des différentes sources seront intégrées et analysées afin d'identifier les grandes tendances. Les États ont donc des possibilités de manœuvres pour réunir les données sur la sécurité et les données opérationnelles de leurs fournisseurs de services, en particulier dans plusieurs domaines. Par exemple, en intégrant et en analysant les données sur les événements liés à la sécurité, les données sur les vols, climatiques, aéroportuaires et de contrôle de la gestion aérienne provenant d'un fournisseur de services de navigation aérienne, et les données sur les vols provenant des compagnies aériennes utilisant cet espace aérien, il serait possible d'obtenir les tendances en matière de sécurité sous l'angle de l'ensemble de l'exploitation du transport aérien. Un autre avantage est que les fournisseurs individuels de services pourraient comparer leurs propres performances en matière de sécurité aux tendances à cet égard.

2.3 Plusieurs États ont déjà des systèmes de partage et d'analyse des données sur la sécurité. Le système ASIAS (Aviation Safety Information Analysis and Sharing) des États-Unis en est un exemple. ASIAS intègre et analyse l'ensemble des données de la Federal Aviation Administration (FAA), les données de vols des compagnies aériennes, les données publiques disponibles et les données des fabricants d'aéronefs afin de définir les tendances en matière de sécurité et d'évaluer les incidences des changements sur l'environnement opérationnel de l'aviation. D'autres États ont déjà envisagé des systèmes similaires afin d'améliorer la sécurité de l'aviation au niveau national.

2.4 Le tableau serait plus complet si ce genre de systèmes était élaboré au niveau régional afin d'intégrer et d'analyser les données provenant des États de la région. Des programmes et systèmes

régionaux de partage et d'analyse des données sur la sécurité peuvent être mis en place par les groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG) afin d'appuyer les objectifs et initiatives régionaux de renforcement de la sécurité du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde de l'OACI. Les diverses données et analyses régionales pourraient être partagées afin de constituer un tableau d'ensemble cohérent. Pour y parvenir, un cadre serait nécessaire afin de faciliter le partage et l'analyse des données sur la sécurité par le biais et au sein des systèmes régionaux. Ce cadre pourrait couvrir la normalisation d'éléments comme la taxonomie et les définitions des données, qui sont nécessaires à la comparaison et à l'analyse de données précises.

2.5 Le temps est venu pour l'OACI de commencer à élaborer un cadre afin de faciliter le partage des données et analyses régionales rassemblées, au fur et à mesure que des systèmes régionaux sont élaborés ou planifiés. Le cadre guiderait l'élaboration des systèmes régionaux afin de faciliter l'échange fluide des données entre les régions à l'avenir. Il éviterait également de lourds efforts dans le futur pour harmoniser des systèmes régionaux élaborés sans cadre global.

2.6 Que ce soit au niveau national, régional ou mondial, la protection des données et renseignements sur la sécurité, en particulier dans des programmes et systèmes de ce genre, est cruciale pour assurer la réussite permanente des programmes et systèmes. Plusieurs États peuvent avoir une législation nationale sur l'utilisation des renseignements sur la sécurité, mais le traitement des données sur la sécurité fournies à travers un mécanisme régional par des entités étrangères ou d'autres États n'est peut-être pas immédiatement évident. À cet égard, il serait utile que l'OACI élabore des orientations réalisables dans la pratique pour la protection de renseignements de ce genre afin de faciliter le partage et l'analyse des données sur la sécurité aux niveaux régional et mondial.

3. CONCLUSION

3.1 La collecte et l'analyse des données générales sur la sécurité et des données opérationnelles peuvent être très utiles aux États aux fins du renforcement de la sécurité de l'aviation. Les RASG ont de la marge de manœuvre pour élaborer des programmes et systèmes régionaux permettant le partage et l'analyse de ce genre de données provenant des États, des fournisseurs de services et d'autres sources au niveau régional, et l'OACI pour élaborer un cadre qui facilite le partage et l'analyse des données régionales à l'échelle mondiale. Leur réussite sera mieux assurée si des politiques et mesures efficaces sur la protection des données sur la sécurité sont prévues.

4. RECOMMANDATIONS

4.1 L'Assemblée est invitée à :

- a) à encourager les groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG) à élaborer et mettre en place des programmes et systèmes régionaux de partage et d'analyse des données ;
- b) à demander au Conseil d'élaborer un cadre qui facilite le partage et l'analyse des données sur la sécurité par le biais et au sein des systèmes régionaux, et prévoie la protection appropriée des renseignements sur la sécurité.